Nantes Université

→ Direction de la Formation et des Réussites Universitaires
Service de l'Offre de Formation et de la Scolarité

Note relative à la préparation des campagnes de candidatures dans le 1er cycle et le 2ème cycle pour 2027

En application du Code de l'éducation, les campagnes de candidatures portées sur les plateformes nationales Parcoursup et MonMaster imposent chaque année de valider en conseil académique :

- les capacités d'accueil des « 1ère années » de chacun des 2 cycles, c'est-à-dire par formation :
 - la **capacité d'accueil** incluant tous les profils d'étudiants (primo-inscrits, redoublants, césures, internationaux, reprises d'études) ;
 - et la **capacité offerte limitée** (COL) affichée sur les plateformes qui ne concerne que les primo-inscrits.
- les attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux en 1er cycle ;
- les attendus et critères généraux d'examen des candidatures en Master.

Pour les capacités d'accueil

La préparation des capacités d'accueil relève du pilotage des pôles.
Les directeurs-adjoints à la formation, les chargés d'appui au pilotage de l'offre de formation polaire et la direction de l'INSPE ont accès aux espaces Cloud (lecture, modification et partage).

Une attention particulière sera portée au respect des seuils des capacités d'accueil affichés dans les guides de construction de l'offre de formation (18 étudiants en licence, 15 en M1 et 12 en M2). Les propositions de capacité d'accueil inférieures à ces seuils, ou inférieures à celles de l'année précédente, seront arbitrées par les pôles en lien avec le Vice-Président Formation et éducation ouverte.

La complétude des fichiers Excel sur les espaces cloud est attendue pour le 23 octobre, les capacités d'accueil devant être approuvées par le CAC du 13 novembre 2026.

Les données à renseigner sont :

- La COL (les formations LPS liées à la réforme PASS / LAS seront traitées séparément)
- Le nombre d'étudiants en césure (prendre le nombre d'étudiants en césure dans votre formation en 2026-2027)
- Le nombre d'étudiants redoublants potentiels en se basant sur les données de l'année précédente
- Le nombre d'étudiants internationaux recrutés sur la plateforme Études en France
- Le nombre d'étudiants en reprise d'études

Présidence de Nantes Université
1 Quai de Tourville
BP 13522
44035 Nantes CEDEX 1
Tel. 02 40 99 83 83
www.univ-nantes.fr

Points d'attention :

- vous pouvez modifier l'intitulé d'un parcours si ce dernier a changé. Dans ce cas, ne pas supprimer l'ancien intitulé mais le barrer puis inscrire à la suite en rouge le nouvel intitulé ;
- si un parcours doit être ajouté, merci d'en faire la demande par mail aux référents Parcoursup (Emmanuel Pontoizeau) et MonMaster (Julie Fontenit) ;
- pour les capacités Master : obligation d'indiquer les capacités d'accueil sur tous les parcours, y compris ceux qui ne passent pas par MonMaster.

Pour les attendus, critères généraux d'examen des vœux/candidatures

La préparation des attendus, critères généraux d'examen des vœux relève du pilotage des composantes en lien avec la Vice-Présidente Orientation-Insertion.

Point de vigilance : de récents contentieux, ainsi que des interventions du Médiateur ou du Défenseur des droits, ont nécessité de produire les attendus et les critères d'examen des vœux de certaines formations pour lesquelles des candidats n'avaient pas été retenus. Il est donc essentiel que les commissions établissent leur classement sur la seule base des attendus et critères préalablement définis et publiés. Lors de leur mise à jour pour la campagne 2027, il conviendra de veiller à leur clarté, leur précision et leur cohérence avec les critères effectivement utilisés par les commissions.

Les espaces Cloud seront ouverts aux responsables de formation par les chargés d'appui au pilotage de l'offre de formation des pôles et de l'Inspé.

La complétude des fichiers Excel sur les espaces Cloud est attendue pour le 23 octobre, les attendus et critères devant être approuvés par le CAC du 13 novembre 2026.

- **PARCOURSUP**

Les fichiers de l'année 2026, ainsi que les éventuelles modifications apportées aux attendus et critères mis à disposition des présidents de CEV depuis le séminaire d'avril 2026 et enrichis lors de la phase d'examen des candidatures, sont automatiquement reportés en 2027. Les attendus et critères doivent être finalisés selon les modalités ci-dessous :

- pas de suppression de texte ; si besoin, barrer le texte et mettre en rouge le nouveau ;
- toutes les modifications doivent être inscrites en rouge (y compris les ajouts) ;
- une fois la mise à jour des fichiers terminée, veiller à cocher la case « Formulaire validé » en haut de chaque document (CGEV et attendus). Les documents ainsi finalisés sont alors instruits par la DFRU en préparation du CAC.
- Les formations liées à la réforme PASS / LAS seront traitées séparément.

- **MONMASTER**

Comme annoncé lors des différentes réunions, le format des attendus et des critères généraux d'examen des candidatures (CGEC) évolue pour 2027. Les éléments de 2026 ne seront donc pas repris sur les fichiers.

La documentation relative à la campagne 2026 est à disposition dans les espaces cloud pour mémoire.

Ce qui change :

- Document unique : les attendus et CGEC sont désormais regroupés dans un seul fichier
- Chaque attendu doit obligatoirement être associé à un CGEC. Tout attendu qui ne s'appuie pas sur un critère objectif et exploitable par la commission doit être supprimé.

Une fois la mise à jour des fichiers terminée, veiller à cocher la case « Formulaire validé » en haut du document (CGEV et attendus). Le document ainsi finalisé est alors instruit par la DFRU en préparation du CAC.

Contacts
christophe.rivet@univ-nantes.fr
christine.evers@univ-nantes.fr

Licences, BUT et DEUST : emmanuel.pontoizeau@univ-nantes.fr
Masters : julie.fontenit@univ-nantes.fr